

augmenter les peines imposées aux Canadiens qui contreviennent, aux règlements, de façon que celles-ci dépassent de loin les possibilités de gains pouvant résulter de la pêches illégale.

► Beaucoup de pêcheurs croient que les évaluations scientifiques sont fondées sur des données peu fiables ou qu'elles sont parfois biaisées pour des raisons sociales, économiques ou même politiques. Si les pêcheurs mettent en doute les évaluations scientifiques, ils peuvent avoir tendance à faire de fausses déclarations; or, ces déclarations fournissent les informations sur lesquelles sont fondées les évaluations scientifiques et les décisions de gestion. Le Ministère devrait trouver des moyens d'améliorer la communication entre les pêcheurs, les gestionnaires des pêches et les scientifiques. Il devrait prendre des mesures pour améliorer la participation des pêcheurs actifs à l'évaluation des ressources ainsi qu'aux processus de consultation et de prise de décisions.

► Le Comité a appris qu'on débarque encore du petit poisson en grande quantité à de nombreux endroits de la côte est. La capture du petit poisson est non seulement destructrice du fait des graves répercussions qu'elle peut avoir sur la santé à long terme des stocks, mais elle représente aussi un gaspillage éhonté quand le poisson mort est rejeté à la mer. Les répercussions économiques qui découlent du traitement du petit poisson sont tout aussi évidentes. Au cours des audiences du Comité, des témoins se sont aussi élevés contre la pêche des stocks de géniteurs. Le Ministère devrait favoriser le recours à des méthodes de pêche susceptibles de diminuer la capture du poisson petit et immature; il devrait par ailleurs restreindre rigoureusement la pêche dans les régions où se trouvent des stocks de reproducteurs.

► La science halieutique est la pierre angulaire de tous les programmes de gestion du MPO, lesquels visent, en fin de compte, à assurer la prospérité de l'industrie tout entière. Il faut au MPO un programme de recherche solide et fiable, qui lui permette de jouer son rôle essentiel de protecteur et de gestionnaire des ressources halieutiques. Les changements radicaux dans l'évaluation du stock de morue du Nord remettent en question la valeur des avis

scientifiques concernant les autres espèces et stocks actuellement exploités et susceptibles de l'être dans l'avenir. Le Ministère devrait augmenter sensiblement les fonds qu'il consacre à la recherche sur les pêches, afin de disposer d'effectifs scientifiques hautement qualifiés. Il devrait de toute urgence entreprendre des études supplémentaires, non seulement pour avoir une meilleure connaissance de la dynamique des divers stocks et espèces dans la région atlantique, mais aussi pour mieux comprendre leur interaction et leur interdépendance dans l'écosystème.

► Un régime fondé sur le partage des compétences entraînerait probablement des conflits interprovinciaux qui risqueraient de miner les mesures de conservation. Si l'Accord constitutionnel de 1987 est ratifié, on devrait envisager la possibilité de modifier la Constitution du Canada, afin de transférer à l'ordre du jour des conférences annuelles des premiers ministres sur la situation de l'économie la question des pêches qui est inscrite à l'ordre du jour des conférences constitutionnelles;

De nombreux témoins qui ont comparu devant le Comité ont relevé un paradoxe: l'industrie est incapable d'exploiter rationnellement cette richesse fabuleuse. L'industrie canadienne a pris du temps à délaisser son orientation traditionnelle axée sur le volume (attraper tout ce qu'on peut et essayer de le vendre par la suite) pour adopter une attitude orientée vers le marché. Les auteurs du rapport formulent donc les recommandations suivantes:

► Étant donné la disparité manifeste entre les capacités de commercialisation des grandes et des petites entreprises de la côte est, les gouvernements devraient élargir la gamme de leurs services de commercialisation à l'intention des sociétés de pêche qui ont besoin d'une aide professionnelle.

► Les gains économiques à venir dans le secteur des pêches proviendront de l'accroissement de la valeur marchande d'un volume donné de poisson. Le Comité déplore les pertes que les méthodes de pêche et de transformation entraînent actuellement. À titre d'exemple, la chair du poisson de fond comme la morue représente environ 60 p. 100 du poisson apprêté, mais seulement la